

Formation jeudi 26 septembre 2024
Palais du Grand Large – Saint-Malo

L'actualité du droit de la prescription extinctive en droit civil et des affaires



Formateur

Monsieur Marc Mignot, Professeur à l'Université de Strasbourg.

Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires seront à jour des évolutions législatives et jurisprudentielles en droit de la prescription extinctive en droit civil et des affaires .

Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité est distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques

Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation



Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPFI sous le numero F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste

Prérequis

Pas de prérequis particulier sauf s'agissant de certaines questions (droit de la construction par exemple)



Date, heures, lieu

Jeudi 26 septembre 2024
De 9h00 à 17h00 (7 heures de formation)



Palais du Grand Large - Saint-malo
1 quai Duguay-Trouin - BP109, 35407 Saint-Malo



Tarif

Formation offerte pour tous les avocats non-membres
Alta-Juris dans la limite des places disponibles
Formation homologuée QUALIOPI et CNB



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



Introduction (1h)

- Les évolutions générales du droit de la prescription extinctive
- L'influence des droits fondamentaux

I. Le droit transitoire (1/2 heure)

II. La typologie des délais (1/2 heure)

III. Le point de départ des délais (2 heures)

IV. Les délais (1 heure)

V. L'Interruption et la suspension des délais (1 heure)

VI. L'objet de la prescription extinctive (1/2 heure)

VII. La mise en œuvre de la prescription extinctive (1/2 heure)